

## Task Force : Groupes vulnérables

### Thématique : Groupe vulnérable

Le PIIS étudiant

**1. Situation problématique** *Décrivez un problème qui résulte de la crise COVID-19 ou qui est aggravée par la crise Coronavirus-Covid-19 . Veillez à être spécifique, concis et à expliquer les liens de cause à effet (maximum 15 lignes).*

On peut anticiper une forte augmentation d'étudiant.e.s bénéficiant du RIS et/ou d'une aide sociale du CPAS vu les pertes de job étudiant et l'augmentation des dépenses nécessaires. Cependant, ces aides sont soumises à des contrôles / accompagnements, qui visent le respect des conditions inscrites dans le PIIS notamment en termes de réussite et de job étudiant, plus difficilement exercés en cette période de crise. Comment faire pour que les étudiant.e.s gardent leur droit au revenu d'intégration malgré les difficultés qu'ils pourraient rencontrer par l'absence de décision des CPAS concernant leur revenu et le non-respect des conditions du PIIS ? La Fédération des CPAS annonce de la souplesse mais quelles balises peuvent être mises ?

A moyen terme, certains étudiants ne réussissant pas des cours du fait des suites du confinement pourraient également ne plus être finançables, et/ou perdre des droits au niveau du CPAS. Les conditions d'études à distance sont plus que complexes pour des jeunes qui vivent dans des ménages dans la pauvreté (condition de logement, d'équipement informatiques, de difficulté de concentration, de réseaux relationnels plus isolés, etc.). Dès lors l'échec sera plus rapidement au rendez-vous.

**2. Situation souhaitée** *Dans une optique de prévention ET/OU de remédiation de la situation décrite ci-dessus, quelle serait la situation souhaitée ? (Exprimez le résultat escompté et non pas les moyens d'y arriver maximum 5 lignes).*

Une garantie du maintien du droit au revenu d'intégration malgré les difficultés académiques et de recherche de travail étudiant.

### 3. Acteurs clés / responsables

<p><i>Quels services, administrations, associations jouent un rôle eu égard à la situation problématique ?</i></p>	<p><i>Quels Autorités et/ou Ministres ont des compétences relatives à la situation problématique ?</i></p>
<p>BCSS et CPAS</p>	<p>Nathalie Muylle, Denis Ducarme</p>
<p><b>4. Proposition d' action et/ou de mesure</b> <i>Décrivez l'action et les moyens de sa réalisation en vue de l'obtention du résultat escompté. .</i></p>	
<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Concertation avec les CPAS pour qu'il n'y ait pas de sanction pour les étudiant.e.s qui avaient signé un PIIS incluant un job étudiant.</b></li> <li><b>2. Mise en suspens des contrats PIIS pour les mois de confinement et post-confinement (avant le retour à la vraie normale), tout en maintenant le suivi du jeune à sa demande, et de façon proactive de la part de l'institution pour des jeunes considérés très fragiles.</b></li> <li><b>3. Suspension de l'obligation de travailler en juillet-août 2020 et donc maintien du RIS compte tenu des circonstances exceptionnelles, laissant la possibilité ou non de travailler à l'appréciation du jeune.</b></li> <li><b>4. Suspension des clauses en lien avec le travail étudiant dans le PIIS après la fin du confinement et jusque fin 2020, compte tenu d'une probable reprise économique lente dès lors qu'il serait plus difficile de trouver un job étudiant.</b></li> </ol>	